

**DELEGATION D'ATTRIBUTION AU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
AU TITRE DES REGIES COMPTABLES**

EXERCICE 2020

NOM DE LA REGIE	OBJET	TYPE de REGIE	DATE ARRETE
Régie de recettes du Cabinet du Président du Conseil départemental du Gers pour la gestion de l'Espace départemental d'art contemporain Memento	Modificatif portant sur la régie de recettes ouverte au Cabinet du Président du Conseil départemental du Gers pour la gestion de l'Espace départemental d'art contemporain Memento : - indication des dates de l'exposition 2020, - modification de la liste des produits à encaisser comme suit : -objets dérivés des expositions Memento (librairie, souvenirs, artisanat, vêtements, objets divers...), -vente de boissons non alcoolisées, -animations culturelles (dont concerts).	Recettes	29-juin-2020
Régie de recettes pour la gestion du Centre patrimonial départemental de l'Abbaye de Flaran	Un nouvel arrêté a été pris, précisant les modalités de fonctionnement de la régie de recettes pour la gestion du Centre patrimonial départemental de l'Abbaye de Flaran. Cette régie encaisse les produits suivants : - droits d'entrée, - animations culturelles, - prestations de services (location d'expositions temporaires, location de visuels ...), - librairie, - produits dérivés, - dépôts ventes, - location d'espaces.	Recettes	3-août-2020
Régie de recettes du Laboratoire Vétérinaire Eaux et Sols départemental	Suppression de la régie de recettes au 30 septembre 2020 compte-tenu du transfert de l'activité au Groupement d'intérêt public "Public Labos"	Recettes	24-sept.-2020

**DELEGATION D'ATTRIBUTION AU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
AU TITRE DES REGIES COMPTABLES**

EXERCICE 2020

Régie d'avances de la Maison Départementale des Solidarités d'Auch	Compte-tenu de l'évolution des besoins, un nouvel arrêté portant sur chaque régie d'avances instituée auprès des Maisons Départementales des Solidarités (MDS) a été pris afin de modifier, notamment, le montant des avances. Chacune de ces régies paie les dépenses suivantes : -secours urgents attribués par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance aux familles en difficulté, -aides individuelles en faveur des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, -aides exceptionnelles dans le cadre Fonds d'Urgence Départemental, -dépenses de fonctionnement courant de la MDS (frais de réception et autres fournitures) non comprises dans un marché public passé selon une procédure formalisée.	Avances	20-oct.-2020
Régie d'avances de la Maison Départementale des Solidarités de Condom		Avances	20-oct.-2020
Régie d'avances de la Maison Départementale des Solidarités de Fleurance		Avances	20-oct.-2020
Régie d'avances de la Maison Départementale des Solidarités de L'Isle-Jourdain		Avances	20-oct.-2020
Régie d'avances de la Maison Départementale des Solidarités de Mirande		Avances	15-déc.-2020
Régie d'avances de la Maison Départementale des Solidarités de Nogaro		Avances	20-oct.-2020
Régie d'avance de la Direction Communication	Création de la régie d'avances de la Direction Communication à compter du 1er janvier 2021. Cette régie paie les dépenses d'acquisition d'espaces publicitaires sur les réseaux sociaux.	Avances	16-nov.-2020